

AIDE SOCIALE PONCTUELLE

ETUDIANT.E AIDANT.E

ÉTAT CIVIL

N° étudiant (à Paris 8) :

NOM : Prénom :

Nom marital (si marié.e) :

Date de naissance : / / Nationalité :

Courriel :



LOGEMENT

Vous êtes hébergé.e :

Au domicile parental

Par un membre de la famille (**précisez le lien familial**) :

Par un(e) ami(e) :

À titre gratuit **ou** en contrepartie d'un loyer

autre, précisez :

Vous êtes locataire en :

Résidence universitaire du CROUS : Nom de la résidence

Résidence universitaire privée : Nom de la résidence :

Foyer

Colocation

Logement privé

Si autre situation, précisez

ADRESSE COMPLÈTE :

Le décret n°84-13 du 5 janvier 1984 prévoit dans son article 3 que des remboursements peuvent être accordés aux étudiants qui en font la demande en raison de leur situation personnelle et sociale.

Dans ce cadre, l'Université Paris 8 par le biais de la CVEC met en place à titre expérimental un dispositif global comprenant différents volets (social, prévention, aménagements administratifs et pédagogiques et communication) destinés aux étudiant.e.s aidant.e.s visant à faciliter la conciliation de leurs études avec leur situation. Le volet social consiste à permettre à l'étudiant aidant de demander une contribution de frais engagés.

Documents à fournir :

- Certificat de scolarité 2024-2025
- Document officiel établissant les liens familiaux (livret de famille, acte de mariage ou pacte civil de solidarité etc.)
- Document officiel établissant le besoin d'aide humaine de la personne aidée (notification CDAPH de la personne aidée en situation de handicap, notification d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou des prestations d'aide des caisses de retraite pour la personne aidée en perte d'autonomie)
- Facture des frais dont le remboursement est demandé (facture d'aide à domicile au nom de l'étudiant aidant et précisant le nom de la personne aidée offrant un temps de répit à l'étudiant aidé ; frais de transports pour visiter le parent aidé en cas de résidence séparée, etc.)
- Attestation de la CAF
- Notification de Bourse
- Votre RIB